

PROJECT' EURE

LE
MAG
N°14

MAGAZINE DE SAINT GEORGES SUR EURE

SEPTEMBRE 2022



RENDEZ-VOUS AU MARCHÉ !



P 4 - 7

INTERVIEW DE JACKY GAULLIER

Édito

p3

Interview de Jacky GAULLIER

p4-7

Un nouveau et beau marché

P8-9

État Civil - Tribunes

p10

La pêche depuis plus de 50 ans

p11

Le Clio, un club dynamique

p12

Dates à retenir

- ➔ **8 octobre :**
Repas des aînés à la salle des fêtes
- ➔ **2 novembre :**
Conférence Alzheimer à l'Épilobe
- ➔ **19-20 novembre :**
Salon Art et Création
- ➔ **Novembre/Décembre :**
Ateliers vitalité gratuits les mercredis
Inscriptions à l'Espace

OFFERT PAR LA MAIRIE DE VOTRE COMMUNE



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter, votre Mairie s'équipe de **PanneauPocket**.

Toute l'actualité de votre Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur Play Store (Android), App Store (Apple) ou AppGallery (Huawei)



Retrouver également toutes les infos et alertes des communes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com



PROJECT'EURE N°14 - SEPTEMBRE 2022

Directeur de la publication : Jacky GAULLIER

Comité de rédaction :
Delphine PICHOT TOURTAUD, Xavier ROBERT,
Jérôme TESTE
Impression : Imprimerie CHAUVEAU (Gellainville 28)
Conception : Jérôme TESTE
Crédit photos : Mairie de Saint Georges sur Eure



UNE RENTRÉE ACTIVE

Le mois de septembre, accompagné de sa traditionnelle rentrée des classes, marque la fin de la période estivale, propice au repos et aux bons moments conviviaux passés en famille et/ou entre amis.

Chacune et chacun d'entre vous a, je l'espère, pu profiter de cette pause particulièrement ensoleillée pour se ressourcer, découvrir d'autres lieux ou tout simplement profiter de la douceur de vivre de notre belle commune.

Cet été fut une période productive pour nos agents techniques qui ont profité de la trêve estivale pour réaliser les travaux indispensables dans les classes, le gymnase et les équipements publics afin d'apporter à nos enfants et à notre population des conditions optimales d'utilisation des infrastructures collectives.

Ce sont donc deux écoles entretenues qui ont accueilli 181 élèves en élémentaire et 100 en maternelle pour cette rentrée 2022.

La solidarité, valeur forte de notre

commune, s'illustre dans nos écoles avec la scolarisation, cette année, de quatre enfants ukrainiens. Cette année scolaire verra aussi le début des travaux d'extension du restaurant scolaire, devenu trop étroit au fil des ans.

J'ai également une pensée émue pour l'abbé Michel PICARD qui nous a quitté cet été à l'âge de 94 ans.

L'abbé PICARD fut le curé de la paroisse de Saint Georges sur Eure durant 15 ans, de 1988 à 2003. Depuis cette date, Michel PICARD n'a jamais réellement cessé d'être présent pour ses paroissiens. Son souhait de rester résident de notre commune après sa retraite témoigne de son attachement fort pour St Georges.

Je retiens de notre abbé Michel PICARD un prêtre moderne, anticonformiste mais surtout très humain.

Pour l'anecdote, preuve une nouvelle fois de sa modernité, c'est notre curé, en 1995, qui fut le premier habitant de Saint Georges sur Eure à être connecté à internet !

Enfin, cette rentrée marque le retour, après plusieurs décennies d'absence, du

marché à Saint Georges sur Eure.

Vous nous l'avez demandé, vous l'attendiez, vous l'espériez et le voici désormais installé.

Ce nouveau rendez-vous hebdomadaire de chalandise apporte un service inédit, mais aussi un beau moment de convivialité dans notre centre-bourg, tout en valorisant nos commerçants sédentaires.

Cette dynamique sera amplifiée et davantage mise en avant dans les prochains mois via l'opération « Bourg centre ». Saint Georges sur Eure fait en effet partie des communes sélectionnées par le Département d'Eure et Loir pour bénéficier de ce beau programme départemental de valorisation des centres -bourg.

Nous vous en reparlerons plus en détail dans les prochains mois.

Notre commune ne cesse de se bonifier avec comme unique objectif, votre qualité de vie et le bien vivre ensemble.

Votre Maire



« LA FORCE COLLECTIVE DES ÉLUS ET AGENTS »

Jacky GAULLIER, Maire de Saint Georges sur Eure, dresse un premier bilan sur les actions engagées et trace la feuille de route pour ces prochains mois.

Project'Eure : Monsieur le Maire, quel bilan dressez-vous de vos deux premières années à la tête de la commune ?

Jacky GAULLIER : Malgré les crises (sanitaire, énergétique, géopolitique,...) qui s'additionnent et nous accompagnent depuis le début de notre mandat, nous n'avons jamais cessé d'avancer, d'innover et, surtout, d'être quotidiennement présents auprès des St Georgiennes et St Georgiens.

Les habitants attendent de leurs élus une réelle proximité et une attention de chaque instant. C'est ce que nous essayons de faire, mon équipe et moi-même, 365 jours par an.

Plus que sur des mots, ce sont sur des actes que nous sommes jugés.

L'actualité de cette rentrée s'annonce chargée. Quels sont les dossiers qui vous occupent en ce moment ?

Ils sont nombreux ! L'urgence du moment, c'est la hausse du prix de l'énergie qui touche également les collectivités comme la nôtre.

Il n'est pas question de faire peser ces coûts supplémentaires sur les habitants via des hausses d'impôts. Nous réussissons à maintenir des finances saines sans augmenter les impôts. Nous allons continuer. Cette bonne gestion de l'argent public nous vaut une note de 94,74 sur 100 pour notre commune de la part de l'administration fiscale pour une moyenne de 76 sur 100 pour la moyenne des collectivités de la trésorerie.

A nous de trouver des solutions pour réduire nos dépenses énergétiques tout en conservant une offre de services qualitative pour nos administrés. L'équation est complexe, mais pas impossible à résoudre.

Je pense notamment à l'éclairage public. Il n'est peut-être pas opportun d'éclairer les rues et le ciel toute la nuit...

Il peut être également judicieux de baisser la température du chauffage dans tous nos locaux communaux et d'envisager des isolations dans certains bâtiments énergivores.





Les travaux d'agrandissement du restaurant scolaire débuteront en 2023

Allons-nous voir des projets se concrétiser en 2023 ?

Oui. La création de la liaison douce entre le bourg et la gare de la Taye ainsi que l'agrandissement du restaurant scolaire sont deux projets bien avancés. Nous espérons une livraison de ces deux réalisations courant 2023.

La liaison douce vers la Taye permettra de sécuriser les piétons et les cyclistes qui empruntent cet axe passant. Je souhaite aussi que cette voie piétonnière et cyclable redynamise la fréquentation de la gare de la Taye. Nous avons une gare sur la commune qui, à mon sens, est sous exploitée. Rappelons que plusieurs trains desservent chaque jour la gare de Chartres depuis notre commune. C'est une chance.

Concernant le restaurant scolaire, l'agrandissement est devenu nécessaire du fait d'une fréquentation qui est, chaque année, plus élevée. Une nouvelle salle de restauration va donc être construite pour créer un espace de 80 places supplémentaires.

À cette salle s'ajoutera une nouvelle entrée côté école maternelle et une autre côté école élémentaire pourvues chacune d'un vestiaire.

Il est également prévu un revêtement de sol amortissant les bruits, facile d'entretien en remplacement du carrelage actuel.

D'autres réalisations seront également visibles dans les prochains mois, telle que la création d'une liaison routière entre le nouveau quartier des Rousseroles et la rue Pasteur. Les deux lotissements seront ainsi reliés.

Dans le domaine de la voirie, nous allons également poursuivre la sécurisation des axes routiers afin de protéger encore davantage nos piétons et cyclistes. Halte aux excès de vitesse dans la commune.

Sur le même sujet, je suis régulièrement agacé de constater que certains automobilistes persistent à occuper l'intégralité des trottoirs pour stationner leur véhicule devant chez eux. Le code de la route est pourtant clair sur ce sujet : le stationnement des voitures est interdit sur les trottoirs et passif d'une amende. Face à ce manque de civisme, je ne peux pas m'empêcher de penser aux personnes en fauteuil roulant, aux assistantes maternelles, aux parents de jeunes enfants obligés de se mettre en danger sur la voie de circulation. Il me semble pourtant pas bien difficile de

stationner son véhicule chez soi ou aux endroits prévus à cet usage, même s'il faut marcher quelques dizaines de mètres pour le respect des piétons.



La voie douce entre le centre de St Georges et la gare de La Taye sera réalisée le long de la rue du 17 juin 1940 côté champs (à droite sur la photo)

Dans un autre registre, où en sommes-nous dans le projet de collecte du tri sélectif à la porte des habitations ?

Comme tous les St Georgiennes et St Georgiens, je ne comprends toujours pas que notre commune n'ait pas droit à la collecte des « poubelles jaunes » en porte à porte alors que cela est fait dans d'autres communes de l'agglomération, pourtant bien plus petites que la nôtre.

Dès notre arrivée aux responsabilités, j'ai fait part au Président de Chartres métropole de mon étonnement et de mon souhait de pouvoir bénéficier de ce service dont profitent d'autres com-

munes de notre agglomération.

Le Président Jean-Pierre GORGES partage pleinement mon analyse et m'a assuré de régulariser la situation de Saint Georges sur Eure.

Je suis confiant de voir enfin déployer la collecte en porte à porte du tri sélectif sur notre commune en 2023.

Je suis en effet convaincu que l'on encouragera davantage le tri sélectif en réduisant les contraintes de déplacement vers les containers.



Les fleurs ont été arrosées durant tout l'été grâce à la récupération des eaux de pluie



Manifestation contre le projet de Méthanisation sur la commune, le 4 juin 2022

Restons sur le sujet de l'environnement. Quelles sont les dernières nouvelles que vous avez sur le projet de méthaniseur à Dolmont ?

Ce projet n'est toujours pas abandonné contrairement à celui de Nonvilliers Grandhoux à quelques kilomètres de notre commune.

C'est la raison pour laquelle nous sommes toujours pleinement mobilisés pour bloquer ce projet toxique à proximité des habitations de notre commune.

Notre opposition à ce projet est intacte. Je sais pouvoir compter sur la mobilisation de toutes et tous s'il fallait de nouveau nous mobiliser massivement. Je tiens également à remercier notre député Luc LAMIRAULT, notre sénateur Daniel GUERET, le président du conseil départemental Christophe LE DORVEN et le Président de Chartres métropole Jean-Pierre GORGES qui nous ont renouvelé leur soutien contre ce projet d'usine à gaz.

De nombreux habitants de la commune ont été surpris de voir que les fleurs et certains parterres ont bénéficié d'un arrosage durant tout l'été alors qu'un arrêté préfectoral interdisait cette pratique dans un contexte de sécheresse...

En effet, j'ai personnellement été interpellé à de nombreuses reprises cet été sur ce sujet. Oui, nos plantations ont bien été arrosées durant tout l'été malgré un arrêté préfectoral. Nous avons pu profiter de nos belles plantations durant la sécheresse tout en respectant la loi. Comment ? Tout simplement en arrosant uniquement avec de l'eau de pluie. Nous avons en effet la chance de bénéficier d'une réserve d'eau de pluie conséquente grâce à nos 550 m² de surface de toiture des ateliers municipaux qui permettent d'alimenter et d'entretenir 40 000 litres de capacité de stockage d'eau. Une simple averse orageuse suffit à collecter jusqu'à plusieurs milliers de litres d'eau. Un moyen économique et écologique au bénéfice de notre commune !





Concert du groupe Soul Band Theory lors du festival « Mon village en fête » le 3 septembre.

Un dernier mot ?

Il y a encore beaucoup de choses à dire. En plus des sujets évoqués plus haut, je pourrais également parler du dynamisme culturel sur la commune. Le succès rencontré par le festival « Mon Village en Fête » début septembre en est l'exemple.

La vie associative et sportive fait unanimement la fierté de notre commune. Bravo et merci aux associations et à tous ses bénévoles.

Je pense aussi au dynamisme de notre nouvel Espace France Services qui répond à une réelle demande de la population. Dans le registre intergénérationnel, nous observons une belle dynamique en faveur des échanges entre aînés et plus jeunes. Pour info, un conseil municipal des jeunes verra prochainement le jour sur la commune.

La place étant comptée, il est impossible de lister toutes nos actions entreprises depuis deux ans.

Il est évident que tous ces projets ne pourraient pas prendre forme sans l'investissement quotidien de l'équipe d'élus qui m'entoure mais également l'ensemble des agents municipaux qui donnent chaque jour le meilleur d'eux-mêmes au service de la collectivité.

C'est en effet grâce à cette force collective des élus et agents municipaux que nous avançons et réussissons à faire de belles choses au profit de nos administrés.

Le CNB au rendez-vous du Forum des associations le 3 septembre 2022.



Inauguration du guichet France Services, le 28 juin 2022 dans les locaux de l'Espace.

UN NOUVEAU ET BEAU MARCHÉ



Il était attendu depuis très longtemps. Trop longtemps. Ces longues décennies d'absence n'auront jamais réussi à faire oublier la nécessité et le besoin d'un marché à Saint Georges sur Eure.

Il n'y a pas de fatalité. La preuve. Depuis le 3 septembre dernier, notre marché est de retour !

Ce marché, dont l'offre commerciale s'étoffera au fil des mois, présente déjà une offre conséquente pour son premier mois de fonctionnement.

Nous retrouvons ainsi, chaque samedi, un poissonnier, un fromager, un vendeur de fruits et légumes, deux vendeurs de prêt à porter, un vendeur de produits alimentaires exotiques, un commerçant en cosmétiques bio, un vendeur d'olives, un vendeur de pizzas mais aussi un affuteur.

Ce nouveau marché hebdomadaire ne demande qu'à vivre et à se développer. À ce titre, les commerçants ambulants intéressés pour rejoindre ce beau marché sont évidemment les bienvenus.



BON A SAVOIR

Tous les samedis de 8h00 à 13h00 en centre-bourg, rue du Général de Gaulle.



L'emplacement de ce marché, au cœur du centre-bourg, est réservé aux piétons entre la rue Raymond Bataille et le n°13 de la rue du Général de Gaulle.

Cette localisation permet ainsi de retrouver sur place, au cœur du marché, nos commerçants sédentaires comme notre boucher-charcutier Stéphane Barailon, notre épicier Brahim, le Bar « Chez Nico », le restaurant « Le mot de la Faim » et l'entreprise de Motoculture de Cyril Rivière.

En plus de rendre le marché convivial et sécurisant, la piétonisation d'une partie de la rue du Général de Gaulle permet de conserver les places de stationnement sur les parkings à proximité.



Premières impressions

Mylène

« L'arrivée du marché à St Georges est une très bonne chose. Je le faisais auparavant à Courville, le jeudi matin.

Désormais, plus besoin d'aller aussi loin.

Je suis également ravie de retrouver Richard, le poissonnier. Il passait dans mon ancienne commune, à Coltainville, lorsque j'étais petite.

Une très belle surprise. »

Philippe

« C'est une très bonne initiative. J'aime la convivialité des marchés. Faire ses achats en prenant le temps d'échanger quelques mots avec les passants, c'est ce qui fait le charme de l'endroit.

Ce marché, chaque samedi matin à Saint Georges, a un beau potentiel. »



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

10 mai 2022
MONGUILLON Tommy

7 juillet 2022
DUCHESNE Agathe

24 juillet 2022
CHOUVALOFF Clément

1er août 2022
HIBLOT Raphaël

18 août 2022
TREFLE Sara

20 août 2022
DEBAKRE Andrew

30 août 2022
CARTADE Mattéo

DÉCÈS

7 juillet 2022
POULAIN Louis

10 août 2022
MORICE Bruno

11 août 2022
PERRAULT née MOMMESSIN Nadine

13 août 2022
RAMETTE née PICOT Chantal

25 août 2022
MATHIEU Patrick

3 septembre 2022
LAMY Françoise

MARIAGES

16 juillet 2022
BLANPAIN Xavier et
GAECKLER Sandra

30 juillet 2022
LEBRETON Gurvan et
LE DOUGET Cassandra

12 août 2022
BITAUDEAU Grégory et
ULMER Zoé

3 septembre 2022
BOUGOUIN Cédric et
BEZAULT Brayan

TRIBUNES

TRIBUNE DE LA MINORITÉ

Non parvenue

Il est possible de consulter, à tout moment, l'intégralité des comptes-rendus des réunions de votre conseil municipal sur les panneaux d'affichage public et sur le site internet de la commune via le lien suivant :

<https://saint-georges-sur-eure.fr/vie-municipale/compte-rendu-du-conseil>

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Un été innovant !

C'est une commune dynamique, festive, inventive et conviviale qui s'est offerte à nous cet été.

Premier acte, le soir du 13 juillet avec plus de 200 personnes qui ont partagé un pique-nique en toute convivialité au parc Léo Lagrange en préambule du tir du traditionnel feu d'artifice. Ce repas intergénérationnel, à l'ombre des marronniers, a rencontré un beau succès pour sa 1ère édition.

L'autre grand rendez-vous festif de cette fin d'été a eu lieu durant le week-end des 3 et 4 septembre dernier. Trois événements majeurs se sont côtoyés et complétés durant deux intensives journées.

Le forum des associations a de nouveau rencontré un vif succès au complexe sportif. Les associations, bénévoles et visiteurs ont unanimement validé l'interactivité de la nouvelle formule du forum.

Deux autres événements, inédits sur la commune, ont également accompagné ce premier week-end de septembre. L'arrivée du marché, chaque samedi et le festival départemental « Mon Village en fête » qui a divertifié et enchanté petits et grands durant deux journées.

Le succès rencontré lors de ces manifestations nous incite à poursuivre dans cette direction !

Vos élu(e)s de la majorité municipale

LA PÊCHE DEPUIS PLUS DE 50 ANS

Le club de pêche compétition de St George existe depuis 1963. Il a été créé par Marcel DUBOIS, marchand d'articles de pêche sur la commune et Etienne JANCI.

ST GEORGES SENSAS compétition c'est vingt membres licenciés habitant l'Eure et Loir mais aussi issus de départements alentours. Cinq épouses bénévoles sont également présentes pour assurer une parfaite et précieuse intendance.

Le club participe chaque saison à vingt concours, championnats, challenges sur la région au cours desquels il véhicule l'image associative dynamique de St Georges sur Eure.



L'école de pêche de la Gardonnette Chartraine n'est pas étrangère à cette belle réussite qui fait naître des graines de champions, la génération de demain.

Le club est toujours présent pour la commune auquel il s'associe, notamment lors du Forum des associations où il est toujours bien représenté.

Notre département est un haut lieu de pêche en France. De nombreux Euréliens sont Champions du monde, et l'entreprise Sensas, leader mondial, véhicule et développe une image très forte, vecteur de nouvelles vocations.

La pêche n'est malheureusement pas un sport valorisé médiatiquement alors qu'il s'agit d'une activité de performance bien trop souvent ignorée.

La fédération

La fédération française des pêches sportives (FFPS) a été créée en 1943. La pêche est considérée comme un sport à part entière et chapeauté par le ministère de la jeunesse et des sports. Elle compte actuellement 1 500 000 pêcheurs en France.



La pêche dans le 28

L'Eure et Loir compte 23 associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA).

Ce sont :

- 24 clubs de compétitions,
- 8 écoles de pêche,
- 12 000 pêcheurs environ en Eure et Loir,
- 240 compétiteurs licenciés au CD 28,
- 190 seniors et 50 jeunes de - de 18 ans,

Notre département se place au 2ème rang au niveau national derrière le département du Nord.

L'Eure et Loir compte 850 kms de cours d'eau, 355 kms de rives en 2ème catégorie et 50 kms en 1ère catégorie.

Les cours d'eau les plus importants qui sillonnent le département sont : l'Eure, le Loir, l'Huisne, l'Ozane, l'Yerre, la Connie, la Vesgre, l'Avre, la Blaise, la Drouette, la Rémarde, dans lesquels on retrouve 33 espèces de poissons d'eau douce.

Notre département compte aussi plus de 90 hébergements labellisés pêche et plusieurs plans d'eau en cours de labélisation famille, c'est-à-dire avec des aménagements, toilettes, tables et bancs, poubelles, kiosque, plateforme de jeux et ponton de pêche pour personne en situation de handicap.

LE CLIO

UN CLUB DYNAMIQUE !

Le Clio est une des associations les plus anciennes de la commune.

Créé en décembre 1986, avec la naissance de la section gymnastique rythmique et danse, le club est adhérent de l'Union Sportive de Saint Georges affilié à la Fédération Française de Gymnastique.

En 1992, à la dissolution de l'U.S. Saint Georges, le club prend le nom de Clio Club.

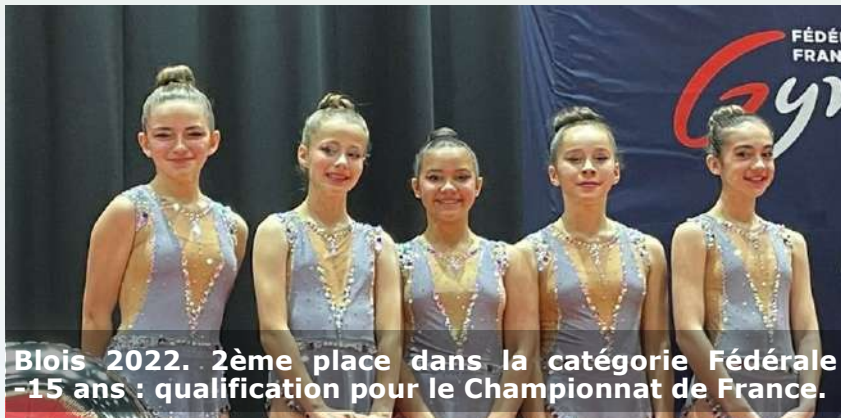
L'histoire du club montre que le Clio Club est une association dynamique, avec, notamment, l'organisation des championnats de France à Chartres en 1995.

L'association compte actuellement 160 licenciés. Il héberge 10 sections de loisirs :

- danse 3 à 5 ans
- danse 5 à 7 ans
- danse 7 à 10 ans
- danse 11 à 14 ans
- danse à partir de 15 ans et adultes
- gymnastique rythmique éveil de 4 à 5 ans
- gymnastique rythmique compétition de 6 à 7 ans
- gymnastique rythmique compétition de 8 à 10 ans
- gymnastique rythmique loisir à partir de 11 ans
- fitness à partir de 15 ans et adultes
- zumba à partir de 15 ans et adultes

Le club est aussi organisateur des deux brics à brac de St Georges : en avril lors de la fête patronale et en septembre pour la rentrée.

Une belle association qui dynamise et fait rayonner notre commune au-delà des limites de notre département !



Blois 2022. 2ème place dans la catégorie Fédérale -15 ans : qualification pour le Championnat de France.

BON A SAVOIR

Contact : www.clio-club.fr ou 06 03 74 17 55

Le programme :

→ Lundi :

- Cours de danse enfants (5-7 ans) : 17h45 - 18h45
- Cours de danse adultes (à partir de 15 ans) : 19h00 - 20h15

→ Mercredi :

- Gymnastique rythmique (loisirs et compétitions) : voir les horaires sur le site
- Cours de Zumba adultes (à partir de 15 ans) : 19h45 - 21h00

→ Jeudi :

- Cours de danse enfants (7-10 ans) : 17h45 - 18h45
- Cours de danse ados (11-14 ans) : 18h50 - 19h50

→ Vendredi :

- Cours de gymnastique rythmique (compétitions)
- Cours de danse enfants (3-5 ans) : 17h45 - 18h30
- Cours de danse enfants (5-7 ans) : 18h40 - 19h40
- Cours de fitness adultes (à partir de 15 ans) : 19h45 - 21h00

→ Samedi :

- Cours de gymnastique rythmique (compétitions)

